

## Démographie sociale : la vie des populations

(Fondation de la Ville de Paris)

M. Alfred SAUVY, professeur

Le cours a porté, pour la seconde fois, sur la prévention des naissances, enseignement échelonné sur deux années en raison de la variété des questions qu'il soulève.

Le comportement individuel du couple ou de la femme seule devant la paternité fait intervenir diverses modifications. D'une façon générale, la femme non mariée redoute la maternité et s'y oppose quand elle le peut. Alors même que l'anathème, longtemps lancé contre la fille mère, a presque disparu, du moins dans certaines sociétés, cette femme est en situation économique difficile et ne trouvera pas aussi facilement à se marier.

Pour le couple, nous pouvons distinguer quatre périodes historiques ou préhistoriques, la première d'indifférence totale, à base d'ignorance de la liaison entre les relations sexuelles et la procréation, la seconde de passivité et de fatalisme avant la constitution d'une société. Vient ensuite une phase d'organisation où la fécondité est considérée comme un bien en soi. Enfin, diverses considérations, notamment économiques, conduisent à redouter une procréation excessive et à recourir à des pratiques antinatales.

Le désir positif de procréation a lui-même plusieurs motivations, besoin affectif de descendance, culte des ancêtres, marque de bénédiction du ciel et réaction contre la mort, enfin aide économique apportée par les enfants, notamment dans la vieillesse.

La recherche de l'enfant mâle a été, en outre, et est encore, la marque de nombreuses sociétés ; aux temps traditionnels de haute mortalité, infantile et juvénile, une forte fécondité était nécessaire pour avoir une probabilité suffisante de voir la lignée mâle se poursuivre au moins jusqu'à la deuxième génération.

### *Aspects économiques.*

Dans la société traditionnelle, la valeur économique de l'enfant n'était pas négligeable ; elle pouvait même parfois se mesurer puisqu'il survenait non seulement des vols d'enfants, mais des ventes comme le retracent des œuvres littéraires ou artistiques récentes, telles que *Sans famille* ou *la Strada*.

Alors même que les enfants représentent une lourde charge et que celle-ci est consciemment ressentie, un certain temps s'écoule encore avant que naisse le désir positif de limiter les naissances et le recours aux pratiques antinatales.

\*

\*\*

Les relations entre la baisse de la mortalité et celle de la fécondité ont été analysées et discutées par de nombreux auteurs. Cette baisse de la mortalité avait pour effet d'accroître le nombre moyen d'enfants à élever dans une famille. Mais il n'est pas certain que ce phénomène fût bien perçu par les couples, du moins à ses débuts, tant il était lent et se heurtait aux difficultés d'observation. Ce qu'on appelle « l'enfant de remplacement » suppose déjà qu'une certaine prévention des naissances est pratiquée.

Le développement économique qui, a priori, semblait devoir rendre moins lourde la charge de l'élevage, du moins sans tenir compte de la baisse de la mortalité, a agi en sens inverse, parce qu'il a coïncidé avec la disparition progressive du travail économique des enfants et avec l'extension de la scolarité et l'urbanisme. En outre, conscience nette a été prise de la charge. Arsène Dumont attribuait la baisse de la natalité en France, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à la « capillarité sociale ».

Une comparaison a été donnée du niveau de vie des familles selon le nombre d'enfants ; cette opération soulève des problèmes de métrologie difficiles, mais les résultats n'en sont pas moins concluants : lorsque augmente le nombre des enfants, non seulement leurs charges propres s'accroissent, mais les ressources diminuent, en raison des grandes difficultés que rencontre le travail de la femme. Cette question, si délicate, du travail de la femme mariée est étudiée en tous pays et en tous régimes, mais bien rarement avec toute la franchise nécessaire.

La peur de la grossesse ou de l'accouchement joue aussi parfois comme un frein. Aux facteurs agissant contre la venue d'enfants s'opposent des facteurs inverses, parmi lesquels le souci d'affectivité, et le désir de descendance, lesquels s'exercent particulièrement en faveur du premier enfant. Entre les facteurs favorables et les facteurs contraires s'établit un équilibre, correspondant au nombre d'enfants voulu. Le nombre effectif n'est cependant pas égal à celui-ci, en raison des aléas de la conception et de la contraception.

\*

\*\*

Pendant toute la période de transition entre la fécondité naturelle et la fécondité dirigée, ce sont les familles les plus riches, les plus évoluées, qui ont les premières limité leur famille. Il y a 25 ans encore, on estimait que, par une loi générale, le nombre d'enfants était en raison inverse de la

fortune ou tout au moins du revenu. Comme pour bien d'autres phénomènes sociaux, le facteur *fortune* a cédé le pas peu à peu au facteur *revenu* et celui-ci au *niveau culturel*, sans que cette évolution ait été bien perçue encore par l'opinion, même éclairée. D'autre part, les classes modestes (ouvriers, petits paysans), sont parvenues peu à peu au même degré de conscience que les classes supérieures, si bien que celles-ci ne sont plus les moins fécondes. La plus petite famille se rencontre surtout dans les milieux de petits fonctionnaires ou employés de bureau. L'influence du logement est peut-être plus sensible encore que celle du niveau de vie économique.

Le chômage joue un rôle important, parce que la natalité est largement un phénomène de psychologie collective. Dans les pays peu évolués, le sous-emploi est important, mais est trop traditionnel pour exercer un effet dépressif ; du reste, les familles de ces pays n'ont en général pas de moyens contraceptifs à leur disposition.

Par contre, dans les pays industriels, le chômage est perçu avec vivacité, même lorsqu'il est faible, parce que la société en prend conscience et le rejette. Une impression confuse se répand que l'homme est en trop, qu'il ne trouve pas sa place, d'où un phénomène dépressif, rétractif, bien mis en évidence pendant la crise des années trente.

\*

\*\*

#### *Attitude des collectivités et du pouvoir*

L'attitude des couples peut différer profondément de celle des collectivités et des classes sociales au pouvoir. Le dominateur absolu, quelle que soit sa nature, a intérêt à voir augmenter le nombre de ceux qu'il a sous son autorité. Sans doute une prolifération excessive peut-elle contribuer à réduire la part qu'il prélève sur l'ensemble ; mais cette notion d'*optimum de puissance* n'a pas, en général, été ressentie par les dominateurs absolus, de sorte qu'ils se sont tous affirmés populationnistes.

Par contre, le dominateur relatif, qui voit apparaître certains devoirs, certaines charges, devient facilement malthusien ; c'est du reste l'histoire même de Malthus et de ses premiers disciples. Par réaction contre Malthus, qui prêche aux pauvres le célibat, pour ne pas avoir à partager avec eux, les socialistes du XIX<sup>e</sup> siècle, Fourier, Proudhon, Owen, sont tous populationnistes et notamment Marx. A tout le moins, refusent-ils l'explication de la pauvreté par l'excès de nombre. C'est seulement vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que Robin, puis les socio-démocrates, les anarchistes et libertaires, se prononcent contre l'accroissement de la population et en faveur des pratiques antinatales. Les communistes, au contraire, condamnent, à la veille de la guerre de 1914, cette capitulation devant le régime, apparentée au réformisme, et maintiennent leur orthodoxie.

D'autre part, les conservateurs se divisent eux aussi ; les matérialistes redoutent les charges sociales (enseignement, prestations familiales, etc.) qui résultent du nombre des enfants, alors que les conservateurs spiritualistes, catholiques notamment, mettent en avant d'autres facteurs plus favorables à l'accroissement du nombre et à la jeunesse. Finalement, on distingue 4 groupes, en particulier en France :

- conservateurs idéalistes, moraux, de tendance nataliste ou populationniste ;
- conservateurs matérialistes, très prudents en matière de population ;
- socialistes, non communistes, très malthusiens ;
- communistes, non malthusiens, du moins jusqu'à ces dernières années.

Les lois de la domination se retrouvent à l'échelle internationale entre les pays : le colonisateur n'a jamais redouté l'accroissement des populations soumises, lorsque sa domination était pleinement assurée. Par contre, lorsque des devoirs apparaissent pour lui, particulièrement en matière de développement économique, de santé, d'enseignement, il souhaite voir la croissance se ralentir.

Dès 1945, les Américains ont senti l'importance des charges qui pourraient un jour leur incomber, sous une forme ou l'autre, et ont préconisé et favorisé la baisse des naissances dans tout le Tiers Monde.

Inversement, les populations soumises acceptent très difficilement des conseils ou des méthodes antinatales de la part du peuple dominateur, car ils considèrent cette intervention comme une sorte d'agression biologique. Lorsqu'ils deviennent indépendants et responsables, ils traversent d'abord une phase d'amour propre et de nationalisme, mais viennent ensuite plus facilement à l'idée de limiter les naissances, devant les difficultés économiques.

\*  
\*\*

L'attitude des collectivités et des classes dirigeantes à l'égard de la prévention des naissances conduit à examiner les relations entre les guerres et les phénomènes de population. Selon des idées assez répandues, les guerres résultent fatalement de la surpopulation, créée elle-même par la fécondité naturelle. A cette explication trop simple, doit être substituée une étude approfondie qui fasse intervenir, en particulier, les différentes causes de guerre. Les dépressions démographiques interviennent au même titre que les excès de pression. Ce sont les populations les plus prolifiques qui ont résisté le mieux à l'expansion coloniale et à l'extermination.

Plus facile est — malheureusement — l'étude de l'influence des guerres sur les populations ; en réduisant le nombre, elles font cesser ou atténuent la surpopulation initiale ; cependant, dans une phase initiale, les destructions de matériel peuvent créer des phénomènes inverses. Sous cet angle, la guerre

est, avec les famines et les épidémies violentes, une des trois formes qui, pendant longtemps, ont ramené les populations dans les limites permises par leur territoire et leurs techniques. Mais bien d'autres facteurs doivent encore être pris en compte.

\*  
\*\*

### *Attitude des religions*

Plusieurs leçons ont été consacrées aux relations entre les religions et la prévention des naissances. Ces relations sont de deux sortes : l'attitude des religions à l'égard des pratiques et l'efficacité de leurs recommandations, en particulier sur la natalité.

### *L'Ancien Testament*

Il considère la procréation non seulement comme un devoir, mais comme une heureuse destinée. Par ce moyen, l'homme continue à appartenir au peuple élu. La femme stérile est sinon maudite, du moins considérée avec pitié. Dans les généalogies peuvent cependant s'introduire les personnes étrangères, par des « brèches », des ruptures, nous dirions presque des mutations. L'appartenance au peuple est complétée par l'appartenance au sol.

Ainsi, la religion est, ne disons pas opposée à la prévention des naissances, mais très éloignée du concept lui-même.

### *La religion chrétienne*

Le Nouveau Testament apporte un changement : dès l'instant que le Messie est venu, le peuple élu a cessé d'être une famille ; il existe une nouvelle communauté qui résulte de la parole divine ; tous ceux qui l'ont reçue peuvent devenir enfants de Dieu. La stérilité n'a plus les mêmes raisons d'être maudite, ni la descendance mâle d'être recherchée. Le célibat n'a pas non plus à être maudit, du moins s'il s'accompagne de la chasteté. Paul estime qu'il est bon pour l'homme de ne pas toucher de femme, mais pour éviter l'impudicité, le mariage monogamique est recommandé. Quant au souci démographique, il n'est pas très accusé. On se demande même s'il est encore nécessaire de prolonger la race humaine, du moment que les temps sont achevés. Dans cette optique, la perpétuation de l'espèce prend un aspect matérialiste. Cependant, la maternité est facilement vue comme un moyen de maintenir la femme dans le droit chemin.

La doctrine se précise sous Saint-Augustin. La régénération l'emporte sur la génération ; de nombreuses mises en garde se manifestent contre l'instinct sexuel, apparenté à la bestialité. L'acte de chair est une faute, en partie rachetée par le mariage et la procréation. Il n'y a pas d'allusion cependant

à la prévention des naissances, laquelle ne devait avoir qu'une extension extrêmement faible.

Ainsi, à ses débuts, la religion chrétienne n'est nullement populationniste.

### *La Réforme*

La Réforme modifie surtout la conception du mariage : la procréation n'en est plus le seul but. Luther estime que le chrétien ne doit pas chercher à éviter le fruit béni du mariage. Calvin reprend le fameux « Croissez et multipliez », valable pour ceux qui n'ont pas le don du célibat. Chacun cherche sa voie, mais aucun de ces spiritualistes n'examine le problème de l'union charnelle sans procréation. L'influence du milieu joue d'ailleurs son rôle habituel ; la découverte du Nouveau Monde exclut toute idée de saturation et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les guerres et les pertes dépeuplent l'Allemagne.

En 1920, les évêques anglicans, réunis à Lambeth, condamnent encore la contraception, mais les tendances nouvelles se dessinent, en liaison avec la législation britannique. En 1930, la contraception est admise, pourvu qu'elle se fasse selon les principes chrétiens. Ces positions se confirmeront dans la suite, pour arriver au rapport de 1958 « La famille d'aujourd'hui », qui insiste sur l'amour conjugal et la santé morale du foyer.

Ainsi se précise, du moins dans le ménage, la séparation du plaisir sexuel et du devoir de procréation. A celle-ci s'adjoint la notion de *responsabilité*.

### *L'Eglise catholique*

Après la Réforme, la position de l'Eglise catholique n'a à peu près pas varié. Cependant, l'autorisation des rapports conjugaux, lorsque la femme est enceinte, est une novation qui se retrouvera plus tard pour la méthode des périodes.

Les athées du XVIII<sup>e</sup>, Diderot, d'Holbach, etc., s'opposent à la prévention des naissances, comme étant contre la nature.

En 1930, l'encyclique « *Casti connubii* » de Pie XI répond à la déclaration de Lambeth, qu'elle condamne, tout en reconnaissant dans le mariage des fins secondaires. En 1939, peu avant sa mort, Pie XI condamne plus nettement encore, dans la lettre apostolique « *Con singulere* », les « pratiques abominables qui suppriment la vie dans sa source même » et met divorce et prévention des naissances sur le même plan.

Pie XII fait, par contre, un pas appréciable, en reconnaissant explicitement la méthode des périodes ; mais il appelle la contraception positive « une des aberrations les plus dangereuses de la société moderne paganisée ». Cette position ne s'appuie pas sur des textes de l'Écriture, mais sur son esprit et sur des fondements naturels.

L'apparition des stérilisants a posé le problème sous un jour nouveau, comme aussi l'accroissement rapide de la population dans le monde. Une commission d'experts, nommée en 1965, s'est divisée en deux tendances opposées, mais a admis, dans ses conclusions, en juin 1966, une évolution de la doctrine. Cependant, en octobre 1966, Paul VI a confirmé les lois anciennes, tout en annonçant que l'Eglise était dans une période de réflexion. La nouvelle commission de 12 experts, nommée à cet effet, a conclu dans le même sens que la précédente, mais, en dépit de vives pressions venant du bas, l'encyclique « *Populorum progressio* » n'a pas tranché la question.

#### *L'Eglise orthodoxe*

De façon générale, elle s'est prononcée contre toute violation de la loi naturelle et, par suite, contre la contraception. Après 1930, elle n'a pas suivi la position anglicane. En 1956 encore, l'église orthodoxe d'Amérique a pris une attitude très ferme. Depuis ce moment, des positions divergentes se dessinent.

#### *L'Eglise juive*

Le diaspora a eu pour effet de priver les Juifs de leur sol, ce sol qui jouait un si grand rôle dans la doctrine. Mais l'attachement à la famille et à la procréation est resté très vif, ne faiblissant que dans les pays ou milieux très évolués. La position actuelle n'est pas foncièrement différente de celle de l'Eglise catholique, la méthode des périodes étant autorisée. Cependant, les rabbins peuvent donner, dans certains cas, des autorisations qui sont interdites aux curés. La doctrine est aujourd'hui influencée par deux courants contraires, la tendance générale dans le monde et la position particulière de l'état d'Israël, démographiquement menacé.

#### *L'Islam*

Pendant longtemps, la question de la P.N. ne s'est pas vraiment posée. Les enfants et la fécondité sont largement honorés et le mariage très recommandé. Dieu doit s'occuper des hommes.

Le seul procédé connu du temps de Mahomet, c'est le *azl* ou le retrait. Comme il n'a été désapprouvé ni par le coran, ni par les hadiths, des commentateurs actuels (Al Sarqawi notamment) en concluent que cette non interdiction vaut aussi pour les pratiques venues plus tard, dans le même but. La doctrine, du reste peu affirmée, est en train d'évoluer. Du reste, dès 1962, les pays arabes ont voté, à l'Assemblée générale des Nations-Unies, en faveur de la contraception.

#### *Autres religions*

L'indouisme ou brahmanisme (les distinctions entre les deux est contestable) qui remonte à 700 ans avant le Christ, exalte la fécondité. La femme permet à l'homme, par la procréation, de gagner son salut spirituel.

Gandhi, de la religion jaïniste, issue du brahmanisme, s'est attaqué aux efforts des Anglais pour introduire la contraception et a prêché la maîtrise de soi. C'est au nom même de la promotion féminine qu'il se prononça contre la contraception. Après sa mort, qui a presque coïncidé avec l'indépendance de l'Inde, l'hindouisme a subsisté, mais la contraception est unanimement acceptée.

Le bouddhisme préconise l'acheminement vers la perfection absolue, le nirvana, royaume du non-être. Le mariage et la famille sont plutôt des obstacles. Sans interdire la P.N., la religion ne se prononce pas non plus en sa faveur. C'est l'affaire des individus et à la rigueur du gouvernement.

### *L'efficacité*

Les religions ayant, au cours des temps, manifesté des attitudes différentes vis-à-vis de la prévention des naissances et, plus généralement, de l'accroissement de la population, il est intéressant d'examiner leur influence sur les événements et, en particulier, la natalité. Dans les temps anciens, cette action n'a pu avoir, dans l'ensemble, une influence appréciable, les procédés de P.N. étant trop primitifs ou trop dominés par l'instinct sexuel pour être employés de façon notable.

Dans les temps modernes, nous voyons des exemples remarquables de fécondité différentielle selon la religion. Les plus notables concernent le Canada (Français et Irlandais, longtemps plus prolifiques, avant l'effondrement depuis 1950), les Pays-Bas, la Suisse, les Etats-Unis (catholiques et protestants), la Belgique (catholiques Flamands et libre-penseurs Wallons), Israël (Juifs et Musulmans), certaines régions françaises aussi.

Cependant, il faut bien distinguer deux facteurs souvent étroitement mêlés, la religion et le développement (ou plutôt l'attardement).

De façon générale, la religion catholique a pu freiner la prévention des naissances, mais ne l'a nulle part empêchée.

### *Les techniques contraceptives*

Comme elles avaient déjà été décrites dans le cours précédent, des indications ont seulement été données sur les progrès survenus depuis, dans ce domaine en plein mouvement.

Les *stérilisants* ont fait de nouveaux progrès, particulièrement en durée d'efficacité. La méthode préconisée actuellement aux Etats-Unis par les spécialistes en avant-garde est l'implant de cristaux en capsules, laissant s'écouler leur pouvoir hormonal de façon isochronique et pouvant durer plusieurs années ou être retirées à volonté.

Le *stérilet* ne paraît pas avoir fait de progrès notables, mais les nombreuses expériences conduisent à une sélection entre les diverses formes proposées.

Des recherches sont faites dans d'autres directions, sur le corps masculin notamment.

Les techniques nouvelles posent la question de la délimitation entre l'avortement et la contraception. En simplifiant quelque peu on peut présenter trois thèses :

a) l'être vivant existe à partir du moment où son génotype s'est institué, c'est-à-dire depuis l'amphimixie. Avec des méthodes appropriées, il ne serait pas impossible à l'homme de fournir un jour, à l'œuf, un milieu adéquat remplaçant le corps maternel. L'avortement a donc lieu lorsque cet être est tué, que ce soit même au cours du cheminement dans la trompe. Cette thèse, assez spiritualiste, est défendue par certains moralistes, religieux ou non ;

b) tant que la nidation n'a pas lieu, la destruction de l'œuf n'entraîne aucun changement, aucun trouble dans le corps de la mère ; c'est seulement après la nidation que des perturbations se produisent du fait de l'interruption de la grossesse. Cette thèse est défendue surtout dans certains milieux médicaux ;

c) à l'extrême, certains estiment que l'avortement dans les premières semaines est devenu si bénin qu'il faudrait placer la limite plus tard, après la 3<sup>e</sup> semaine par exemple, en raison des troubles qui peuvent se produire chez la mère.

#### *Le besoin de médecins*

A cet endroit du cours, une digression nécessaire est intervenue sur les progrès de la consommation médicale, dont la maternité et la contre-maternité font également partie. Alors que, dans les premières années de l'après-guerre, les experts de la Sécurité Sociale (Beveridge notamment) annonçaient une régression progressive de cette consommation, grâce aux techniques préventives, on assiste au contraire à une progression rapide plus importante que celle du revenu national. Dans la plupart des pays, une pénurie de médecins est à prévoir d'ici une dizaine d'années, les tâches les plus ingrates (généraliste à la campagne) devant être les premières délaissées.

#### *L'équilibre psycho-physiologique de la famille*

La question de la prévention des naissances doit aussi être envisagée du point de vue de l'équilibre général de la famille. Les nombreuses études faites sur l'enfant unique ont démontré les inconvénients de cette situation, tant pour l'enfant que pour les parents. La famille de deux enfants est déjà mieux assurée, mais des troubles peuvent néanmoins survenir, la situation variant selon l'âge et le sexe des enfants. C'est à partir de 3 enfants que (sous réserve naturellement des moyens économiques, lesquels sont ici laissés de côté), l'on trouve la situation la plus favorable au développement des

enfants, une partie de l'éducation se faisant dans les relations, voire les luttes, de la fratrie.

Alors que les difficultés économiques sont bien évidentes et connues de tous, les inconvénients psychologiques sont assez largement ignorés.

En marge des défauts de la famille mal équilibrée, on peut citer aussi les dommages que peut causer la « maternité rentrée ». Les statistiques de la stérilité acquise selon l'âge, peu connues encore, éclairent ce phénomène psychologique dont les drames ont souvent été dénoncés.

On peut enfin signaler les cas, plus ou moins pathologiques, de double volonté provoquant des événements déconcertants.

#### *Les enfants non voulus*

Un enfant qui naît en dépit des pratiques contraceptives ou faute de pouvoir les appliquer est un enfant non voulu. Il faut cependant bien distinguer l'impression subie au moment de l'annonce de la grossesse et celle qui accompagne la naissance de l'enfant. Tout un cheminement se fait, si bien que les derniers nés, appelés benjamins, sont souvent les plus choyés, bien qu'ils comptent la plus forte proportion d'enfants non voulus.

Quel que soit ce cheminement de la pensée pendant la grossesse, un fait demeure : si un moyen contraceptif parfait était trouvé, les grossesses non voulues n'auraient pas lieu. Les enquêtes faites dans les maternités de Tenon, Saint-Antoine à Paris, de Lyon et de Grenoble, ont montré la fréquence de ces grossesses, lesquelles atteignent 40 ou même 50 % de l'ensemble. Ces chiffres ne signifient pas que la découverte du contraceptif parfait entraînerait une diminution équivalente du taux de natalité, car il s'agit parfois d'enfants dont la venue n'était pas souhaitée aussi rapidement. Néanmoins, en soulignant les échecs de la contraception selon les méthodes classiques, ces enquêtes montrent la possibilité d'une diminution notable de la natalité sous l'effet du progrès des techniques.

#### *La famille idéale selon l'opinion*

Selon les enquêtes entreprises régulièrement par l'I.N.E.D., le nombre d'enfants considéré comme « idéal » par l'ensemble des Français a légèrement diminué depuis 20 ans, la moyenne passa de 2,88 enfants en 1947 à 2,70 en 1966. L'opinion se prononce de plus en plus pour les familles de 2 ou 3 enfants (87 % du total des réponses). Le nombre idéal varie quelque peu selon le milieu social, plus faible pour les employés et cadres moyens, plus élevé pour les cadres supérieurs et professions libérales. Très instructives sont les enquêtes entreprises sur le sujet en divers pays. Des renseignements précieux ont aussi été obtenus sur l'attitude de l'opinion à l'égard de la différence d'âge entre parents et enfants, mais ces attitudes se placent rarement du point de vue de l'enfant.

### *L'aspect qualitatif*

L'amélioration qualitative est un argument fréquent en faveur de la prévention des naissances. Il faut ici bien veiller cependant à distinguer où est la cause et où est l'effet. Une réduction du nombre moyen des enfants ne porte pas facilement sur les familles négligées et mal tenues. Ce problème complexe mérite encore de nombreuses études, car des facteurs voisins mêlent leurs influences et provoquent des confusions. Quelques indications ont été données sur les théories organiques, sur la propagation des tares et la consanguinité. La stérilisation des tarés est pratiquée en quelques pays, mais soulève de grandes difficultés, techniques ou sociales.

### *L'économie générale*

Si l'intérêt purement économique des parents conduirait à un nombre d'enfants nul, il n'en n'est pas de même pour la collectivité. Dans un pays industriel, la question de nombre et d'optimum statique est moins importante que celle des variations de nombre. Une non-croissance comporterait un vieillissement excessif ; par contre, un progrès de 2 % par an entraîne des charges de croissance trop élevées. La variation optimale semble être, du point de vue économique, une croissance comprise entre 0,5 et 1 % par an. Elle correspond à un nombre moyen de 2,4 ou 2,5 enfants par famille achevée.

Quelques indications ont été données sur la densité optimale dans un pays ou une région, question encore insuffisamment étudiée.

### *Vue d'ensemble*

Ces diverses données sur la dimension de la famille propre à satisfaire un objectif donné peuvent se résumer ainsi, pour la France :

Fertilité totale en régime monogamique	12 enfants
Fertilité totale avec l'âge actuel au mariage	8,5 enfants
Optimum psychophysiologique de la famille	3 ou 4 enfants
Nombre idéal d'enfants par famille selon l'opinion	pour le pays 2,7 enfants
	pour sa propre condition sociale 2,5 enfants
Optimum économique national	2,5 enfants
Nombre d'enfants effectifs par famille achevée	2,2 enfants
Optimum économique familial	0 enfant

Ce tableau montre qu'un débat, souvent passionné, se déroule, en fait, sur une décimale.

La législation française a ensuite été décrite dans le passé et le présent et les conséquences de la loi Neuwirth ont été estimées.

*Panorama mondial*

Les dernières leçons ont comporté un bref panorama de la situation dans un certain nombre de pays, tout d'abord en Europe occidentale et en Europe socialiste. Un exposé concernant la population du monde, l'attitude des organisations internationales, à son égard, a été complété par des vues sur la situation du Japon, de la Chine, de l'Inde, des pays arabes, de l'Afrique noire et de l'Amérique latine.

MISSIONS ET CONFÉRENCES FAITES EN FRANCE  
juin 1967 - juin 1968

— Colloque sur l'information économique (I.N.S.E.E., Paris, 23-24 juin 1967).

— Conférence sur la régulation des naissances (Alliance nationale pour la Vitalité française, Lille, 15 novembre 1967).

— Conférence sur les freins et les chances de l'économie française (Centre des Jeunes Patrons, le Havre, 20 novembre 1967).

— Conférence sur le mythe de la machine (Association franc-comtoise de culture, Besançon, 30 janvier 1968).

— Conférence sur la population du monde et la prévention des naissances (Université populaire de Lille, 11 février 1968).

— Conférence sur le socialisme en liberté (Institut national des Sciences appliquées de Lyon, 12 février 1968).

— Conférence sur l'emploi, le chômage, l'expansion (Association des Amis et Anciens de l'Institut de Géographie de l'Université de Paris, 21 février 1968).

— Conférence sur les problèmes de population (Centre protestant de l'Ouest, Celles-sur-Belle, 2 mars 1968).

— Conférence sur le rôle social et politique de l'humour (Maison de la culture, Amiens, 8 mars 1968).

— Conférence sur les grandes lignes de la France = Population, Economie (Service de documentation conjugale, Grenoble, 20 avril 1968).

— 3<sup>e</sup> colloque national de démographie sur les grandes et les petites villes (Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, 22-24 avril 1968).

— Congrès des Economistes de langue française (Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Paris 22-28 mai 1968).

— Conférence sur les problèmes de démographie en France (Ecole Polytechnique, Paris, 29 mai 1968).

— Cours réguliers à l'Institut de Démographie de l'Université de Paris.

MISSIONS ET CONFÉRENCES FAITES A L'ÉTRANGER

juin 1967 - juin 1968

— Congrès de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population (Sydney, 21-26 août 1967).

— 36<sup>e</sup> session de l'Institut International de Statistique (Sydney, 28 août-8 septembre 1967).

— Conférences sur le rôle social et politique de l'humour, et sur la matrice de l'emploi et la longueur de la vie humaine (Ambassade de France à Prague, 19-25 octobre 1967).

— Conférences sur les personnes âgées et le milieu professionnel et post-professionnel (Association « Le Grand Age », Bruxelles, 27 octobre 1967).

— 14<sup>e</sup> session de la Commission de la Population (Nations-Unies, Genève, 30 octobre-10 novembre 1967).

— Conférence intitulée : Pour des villes mieux conçues. Comment tenir compte des désirs des habitants ? (Groupe de la Cité, Yverdon, 10 novembre 1967).

— Conférence intitulée : Connaître et satisfaire le désir des habitants des villes (Ecole supérieure de Vevey, 11 novembre 1967).

— Symposium sur l'avenir des services médicaux et des hôpitaux. Conférence sur les besoins de personnel médical et les moyens de les satisfaire (Tilburg, 18 décembre 1967).

— Conférence sur les vues sur le monde de demain (Grandes Conférences catholiques de Bruxelles, 8 janvier 1968).

— Conférence sur « Les problèmes contemporains et vues sur la société de demain » (Centre international des étudiants étrangers, Louvain, 5 février 1968).

— Conférence sur les relations entre l'économie et la population dans les pays en voie de développement (Institut pour le développement économique de Berlin et Rostock, 14-24 mars 1968).

— Conférences sur : L'utilisation de la matrice en termes d'emploi en vue de la prévision et de la planification économiques. Relations entre la population et le développement économique. Sur la masculinité des derniers-nés d'une famille (Institut de Recherches démographiques, Budapest, 13-14 mai 1968).

— Cours réguliers au Centre d'études et de recherches économiques de Tunis, à l'Institut universitaire d'études européennes de Turin et à l'Institut de développement économique de Rome.

PUBLICATIONS

I. Livres

- *La France en marche* (Société européenne d'éditions, Monaco).
- *Les Quatre roues de la fortune* (Flammarion).
- *La Population, ses lois, ses équilibres* (P.U.F. « Que sais-je », réédition).
- *L'Opinion publique* (P.U.F. « Que sais-je », réédition).
- *Bureaux et bureaucratie* (P.U.F. « Que sais-je », réédition).
- *La Prévention des naissances* (P.U.F. « Que sais-je », réédition).

II. Principaux articles

- *Du surréalisme à la non-révolution. Essai sur la souplesse de la société bourgeoise* (*Revue de Paris*, juin 1967).
- *L'eau et le feu* (*Direction*, juin 1967).
- *Le ralentissement est-il passager ou durable ?* (*Direction*, juillet-août 1967).
- *Vivre au comptant, c'est mourir à terme* (*La Vie française*, 11 août 1967).
- *Marx contre Malthus* (*Mercurio*, août 1967).
- *Trop ou pas assez de Français ?* (*Sud-Ouest*, 23 septembre 1967).
- *Rien que la terre* (*Direction*, septembre 1967).
- *Travailler, pourquoi faire ?* (*Direction*, octobre 1967).
- *Dialogue imaginaire* (*Direction*, novembre 1967).
- *Les jeunes et les vieux* (*Revue Entre deux Mondes*, décembre 1967).
- *La vie de la population française* (*Tendances*, décembre 1967).
- *Science, réflexion ou sentiment* (*Après-demain*, décembre 1967).
- *A la recherche du progrès* (*Direction*, décembre 1967).
- *A propos de deux accidents* (*Direction*, janvier 1968).
- *Eclatement du Tiers Monde* (*La Dépêche du Midi*, 19 février 1968).
- *Epidémie de l'an 2000* (*Direction*, février 1968).
- *Micro, macro* (*Direction*, mars 1968).
- *Pas de retraite pour un pays* (*L'Economie*, 1<sup>er</sup> avril 1968).
- *Dislocations et explosions* (*Direction*, avril 1968).
- *Richesses sans frontières* (*Direction*, mai 1968).